

# École Saint-Marc

DÉCEMBRE 2025

**INFO**  
*FAMILLE*

## MOTIVER UNE ABSENCE



Portail Clic-École (Mozaïk)



514-380-8899 # 4141, option 1



[stmarc@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:stmarc@cssdgs.gouv.qc.ca)

## NOUS CONTACTER

*École*

POSTE 4141, OPTION 0  
[stmarc@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:stmarc@cssdgs.gouv.qc.ca)

Annie Mercier  
Directrice

Julie Dunberry  
Secrétaire d'école

*Service de garde*

POSTE 4141, OPTION 2  
[sdg.stmarc@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:sdg.stmarc@cssdgs.gouv.qc.ca)

Jean-Philippe Samson  
Technicien SDG

Sylvie Chiasson  
Éducatrice, C.P.

# JOURNÉES PÉDAGOGIQUES

## LES ILES DU SUD



26 janvier

Veuillez porter attention aux courriels envoyés par le service de garde pour l'inscription aux journées pédagogiques.

# CHANGEMENT D'ADRESSE



**IMPORTANT**

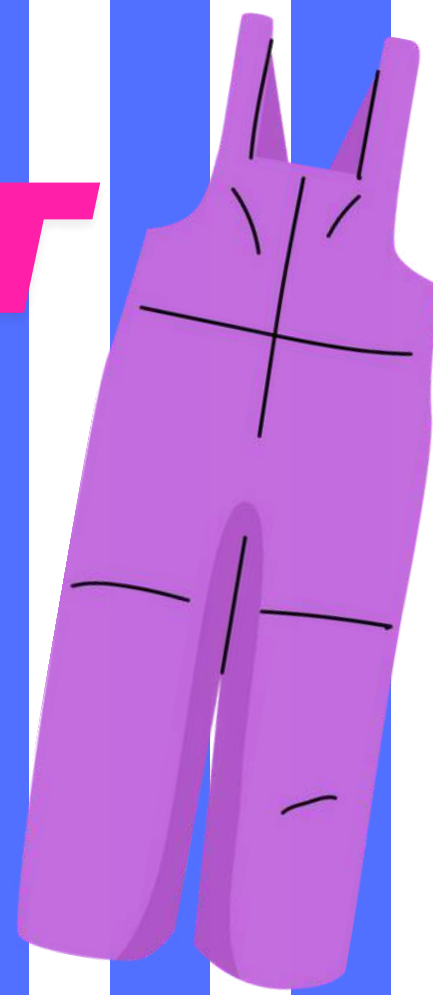
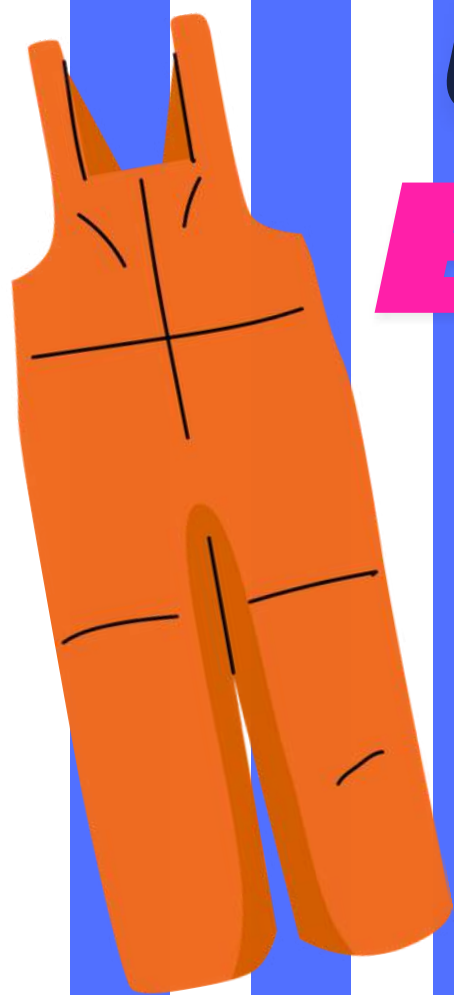
## DÉCLARATION OBLIGATOIRE PAR LA LOI

Lors d'un changement d'adresse, vous devez IMMÉDIATEMENT et OBLIGATOIREMENT en informer l'école et fournir deux preuves de votre nouvelle adresse.

Si vous désirez que votre enfant continue de fréquenter notre école, vous devez contacter le secrétariat pour signer un document qui confirme votre choix-école. En cours d'année scolaire, la demande est automatiquement acceptée. Le cas échéant votre enfant sera transféré dans son école de quartier par le CSS.

# **SALOPETTES** **OBLIGATOIRES**

**EN TOUT  
TEMPS**



Votre enfant doit, en tout temps, avoir ses salopettes à l'école, qu'il y ait de la neige ou non!

Selon la température, il est possible que votre enfant ne puisse pas participer aux récréations s'il ne les a pas.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

# Capsule SANTÉ

CAPSULE SANTÉ - INFIRMIÈRE SCOLAIRE

## Info alimentation!

Saviez-vous que l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie sont au cœur du développement de votre enfant, de sa santé et de sa réussite éducative?

En effet, il est reconnu qu'une saine alimentation influe positivement sur la croissance et la santé des jeunes, tout autant qu'elle les dispose à de meilleurs apprentissages.

Le guide alimentaire canadien recommande que chaque repas respecte:

- ½ de fruits et légumes
- ¼ d'aliments à grains entiers
- ¼ d'aliments protéinés



**ASTUCE:**  
Faites PARTICIPER  
VOTRE  
ENFANT!

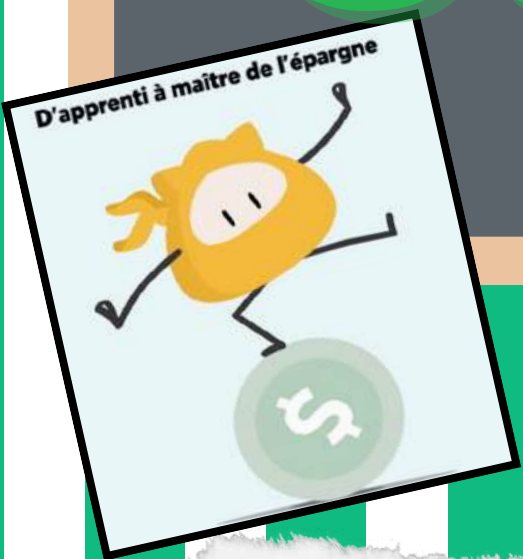
En choisissant les aliments et les portions dans sa boîte à lunch votre enfant aura plus envie de manger son dîner et saura mieux s'y retrouver.

Pour plus d'idées de lunch:



Pour contacter votre infirmière scolaire:  
[sante.scolaire.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca](mailto:sante.scolaire.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca)

# Caisse Scolaire



**Jour de  
dépôt**



**15 JANVIER**



**29 JANVIER**

# École Saint-Marc

HEURES  
D'OUVERTURE

LUNDI AU VENDREDI

7H30 À 11H30

12H30 À 15H15

**FERMÉ 11H30 À 12H30**

*Impossibilité de venir chercher ou porter  
votre enfant, sauf si vous avez reçu un  
appel de l'école.*

